

## **INAPTITUDE : COMMENT BIEN GERER L'INAPTITUDE AU TRAVAIL ?**

### **PROGRAMME DE FORMATION**

**7 JUILLET 2022**  
**9 HEURE – 12H30**

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Connaître la notion d'inaptitude en étant capable de la distinguer d'autres notions
- Être capable de gérer les différentes étapes d'une procédure d'inaptitude
- Maîtriser les apports en matière d'inaptitude de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail

#### **PUBLICS :**

- Toute personne amenée à travailler sur le sujet de l'inaptitude au travail

#### **PREREQUIS :**

- Aucun

#### **DUREE :**

- Une demi-journée, soit 3h30

#### **PROGRAMME :**

Quizz introductif pour tester les connaissances

1°La notion juridique d'inaptitude (1 heure)

- Définition de l'inaptitude
- Autres notions à distinguer : aptitude, aptitude avec réserves, invalidité

Quizz sur les notions

2°La procédure de reconnaissance de l'inaptitude et ses implications (2 heures)

- Les visites médicales à l'occasion desquelles l'inaptitude peut être reconnue
- Les recours contre les avis du médecin du travail
- L'obligation d'adaptation et de reclassement
  - L'obligation d'adaptation,
  - L'obligation de reclassement incluant le rôle du Comité social et économique et du médecin du travail
    - Obligation de reclassement
    - Dispense de reclassement
- La situation du salarié dans l'attente du reclassement ou de la rupture du contrat de travail pour inaptitude

- La rupture du contrat de travail pour inaptitude et ses implications pratiques :
  - Les étapes de la procédure de licenciement (CDI) ou de rupture pour inaptitude (CDD),
  - La question des alternatives au licenciement ou à la rupture pour inaptitude (options et risques),
  - Les indemnités dues à la suite de la rupture du contrat de travail pour inaptitude (indemnité de licenciement et la question du préavis)
  - Sanctions
    - Maladie ou accident d'origine non professionnels
    - Accident du travail ou maladie professionnelle

Quizz sur les visites médicales

Cas pratique : Réagir face à un avis d'inaptitude irrégulier, ambigu, ou ne tenant pas compte des contraintes organisationnelles de l'entreprise.

Cas pratique : mener une procédure de licenciement pour inaptitude

Conclusion - Tour de table : évaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression (incluant test de connaissances) (30 minutes)

#### **METHODE PEDAGOGIQUE :**

- 80% théorie avec des exemples concrets
- 20% d'études de cas pratiques et quizz

En présentiel ou par visioconférence et fourniture d'un support pédagogique (PowerPoint) à l'issue de la formation.

#### **METHODE D'EVALUATION :**

- Durant la session, à l'issue de la formation et 3 mois après la session
- Utilisation d'outils de mesure pédagogique tels que des quizz, des cas pratique et un test de connaissances final à réaliser sur l'outil en ligne Eval & Go

#### **ACCESSIBILITE**

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, ce qui signifie que tant sur le plan organisationnel, logistique et pédagogique, l'organisme est à même prendre en compte les situations de handicap et de proposer des éventuels besoins de compensation. L'organisme est en lien avec l'Agefiph en cas de questions sur ce sujet.

#### **MODALITES PRATIQUES :**

- Session ouverte à partir de 5 participants pour des raisons pédagogiques
- Tarif de le session : 375 euros HT
- Remise du support au début ou à l'issue de la formation
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours minimum afin de constituer le dossier administratif complet et les documents obligatoires de formation (cf. site internet : <https://www.coblence-avocats.com/savoir-faire/formations.html>)
- Formation en présentiel, distanciel ou hybride via l'outil Zoom ou Teams en fonction des possibilités techniques du stagiaire
- Possibilité de contacter le formateur dans le mois suivant la formation par email
- Contact et inscription auprès de : [contact@coblence-avocats.com](mailto:contact@coblence-avocats.com)